
**FORUM SUR L'ACCESSIBILITÉ
DE
L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE
NOVEMBRE 2002
RAPPORT DÉFINITIF**

Conseil de l'enseignement postsecondaire

Mars 2003

Table des matières

Remerciements	3
Sommaire	4
Introduction	6
Organisation et participants	6
Résumé des discussions des participants	8
Discussion qui a suivi le panel d'étudiants	8
Discussion qui a suivi le panel des représentants d'établissements	15
Recommandations pour les prochaines étapes.....	18
Annexe 1 – Ordre du jour du forum.....	19
Annexe 2 – Biographies des conférenciers invités	21
Annexe 3 – Liste des panélistes	22
Annexe 4 – Évaluation et commentaires des participants	23

Remerciements

Le *Forum sur l'accessibilité de l'éducation postsecondaire* a pu se dérouler à Winnipeg en novembre 2002 grâce au soutien et à l'aide de nombreuses personnes. Nous sommes également très reconnaissants aux quelque 90 représentants des collèges, des universités, des écoles secondaires, du gouvernement et des organisations communautaires qui étaient présents.

Nous tenons aussi à remercier les membres du comité d'organisation : John Wiens, doyen de la Faculté d'éducation de l'Université du Manitoba et Kim Clare, directrice du Inner City Social Work Program du Winnipeg Education Centre, qui ont tous deux fort bien assumé également leur rôle de cofacilitateurs; Nolan Reilly, professeur d'histoire à l'Université de Winnipeg; Gerald Bashforth, vice-président, Enterprise Development, à l'Assiniboine Community College, ainsi que les représentants du gouvernement.

Des conférenciers invités ainsi que des discussions de panels représentant les étudiants et les établissements, suivies de séances en petits groupes, étaient notamment prévues au programme du forum. Les paroles des conférenciers invités et des étudiants ont été de grandes sources d'inspiration pour les séances de discussion. De même, les représentants des établissements, les animateurs Nolan Reilly et Gerald Bashforth, ainsi que l'équipe de facilitateurs ont contribué au succès de la journée.

Nous adressons également nos remerciements au directeur (M. Gary Comack) et au personnel de l'école professionnelle R.B. Russell pour nous avoir accordé leur soutien et pour avoir accepté que le forum se déroule dans leur établissement.

Sommaire

En novembre 2002, un *Forum sur l'accessibilité de l'éducation postsecondaire*, organisé par la ministre de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle, et par le Conseil de l'enseignement postsecondaire, a rassemblé plus de 90 représentants d'établissements postsecondaires, d'écoles secondaires, d'organisations communautaires et du gouvernement. Le but de ce forum était de discuter des initiatives actuelles et d'explorer idées et stratégies pour améliorer l'accessibilité dans l'avenir.

Dans le cadre de cet événement, plusieurs conférenciers invités ont prononcé des discours et des panels d'étudiants et de représentants d'établissements ont participé à des débats; des groupes de discussion étaient également au programme. Ce rapport énonce les principaux sujets de discussion qui ont découlé d'une série de questions présentées aux séances en petits groupes.

Au cours de la discussion qui a suivi le panel d'étudiants, les participants ont fait état de plusieurs obstacles à l'enseignement postsecondaire au Manitoba. Ces obstacles concernaient notamment les domaines financier, culturel, géographique, physique, linguistique, personnel, social, scolaire, institutionnel, gouvernemental mais aussi la société et le domaine de l'information. Parmi les stratégies qui semblent bien fonctionner, on a mentionné : l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA), l'enseignement à distance/Campus Manitoba, les programmes communautaires, les partenariats, les ressources et systèmes de soutien actuels ainsi que les programmes Accès.

Certaines des stratégies qui ont été suggérées pour éliminer les obstacles actuels sont notamment les suivantes : possibilités accrues de développement personnel et de perfectionnement professionnel, plus de dialogue et de communication, plus d'initiatives en matière de programmes, de formation et de ressources, en particulier augmentation du nombre d'enseignants et d'étudiants autochtones, soutien accru aux étudiants des minorités visibles étant donné l'accroissement de l'immigration, mais aussi ÉRA. Pour améliorer l'accessibilité et favoriser les changements positifs, les participants ont indiqué la nécessité d'établir des partenariats et de coordonner les services, la sensibilisation accrue aux programmes Accès ainsi que leur expansion et leur promotion, les services de soutien, le financement et la formation, ainsi que la nécessité de revoir les politiques existantes et d'améliorer la planification à long terme.

En considérant l'accessibilité comme quelque chose qui profite à tout le monde, les participants ont parlé de l'investissement dans les personnes, dans la collectivité et dans le marché du travail, et en particulier du besoin de former et d'éduquer la communauté autochtone. En ce qui concerne les implications pour les organisations communautaires, les participants ont insisté sur l'importance d'établir des partenariats et des liens étroits avec d'autres groupes communautaires et avec les établissements.

Après la discussion des représentants d'établissements, les participants ont cité les programmes et services existants d'extension communautaire comme exemples de ce que les établissements ont fait pour améliorer l'accessibilité. Pour ce qui est de ce que les établissements peuvent encore accomplir avec leurs budgets actuels, on a suggéré d'augmenter le soutien aux étudiants et on a fait plusieurs propositions concernant les programmes, les politiques et le personnel. Augmenter la participation des étudiants et apporter des changements aux programmes et aux établissements ont été considérés comme des façons, pour les établissements, de conseiller les étudiants et de collaborer avec eux pour améliorer l'accessibilité.

Introduction

Dans le contexte actuel du marché du travail, l'éducation postsecondaire est un atout essentiel et les exigences sont de plus en plus élevées sur le plan éducatif pour répondre aux besoins d'une économie axée sur le savoir. Donner à tous les Manitobains et à toutes les Manitobaines accès à l'éducation postsecondaire est une priorité importante d'Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba, et du Conseil de l'enseignement postsecondaire. Tous ceux et toutes celles qui le souhaitent devraient avoir la possibilité d'acquérir une éducation au niveau postsecondaire.

L'accessibilité ne signifie pas seulement réduire les obstacles financiers à l'éducation postsecondaire. Les futurs étudiants doivent être au courant des options qui existent et les comprendre pour être en mesure de prendre des décisions en connaissance de cause et de poursuivre leurs objectifs. Les établissements doivent être prêts à accorder autant d'importance à la question d'accessibilité lorsque le nombre d'inscriptions est élevé que lorsqu'il diminue. Il existera toujours des étudiants qui auront besoin de soutien supplémentaire pour poursuivre et réussir leurs études postsecondaires. Un établissement qui trouve des façons de répondre à leurs besoins montre qu'il comprend le sens véritable de l'éducation.

En novembre 2002, la ministre de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle, M^{me} Diane McGifford, et le Conseil de l'enseignement postsecondaire ont organisé un *Forum sur l'accessibilité de l'éducation postsecondaire*. Celui-ci a rassemblé plus de 90 représentants d'établissements postsecondaires, d'écoles secondaires, d'organisations communautaires et du gouvernement pour qu'ils discutent des initiatives actuelles et formulent des idées en vue d'améliorer l'accessibilité de l'éducation postsecondaire au Manitoba.

Organisation et participants

Lors de la soirée d'inauguration, on a entendu des conférenciers invités et des panels d'étudiants et de représentants d'établissements, suivis le lendemain de discussions par les participants. Les cofacilitateurs étaient M. John Wiens, doyen de la Faculté d'éducation de l'Université du Manitoba et M^{me} Kim Clare, directrice du Inner City Social Work Program du Winnipeg Education Centre. Les cofacilitateurs ont débuté le forum en partageant certains de leurs points de vue sur les façons d'améliorer l'accessibilité de l'éducation postsecondaire au Manitoba. Cela a préparé le terrain pour les discours de la soirée d'ouverture prononcés par M. Don Robertson et la ministre M^{me} McGifford. Plusieurs communications ont suivi (voir l'ordre du jour du forum et les biographies des conférenciers aux Annexes 1 et 2 respectivement).

Des représentants d'organisations communautaires très diverses ont été invités à participer au forum. Les groupes communautaires ont été choisis de façon à représenter les points de vue des Autochtones, des personnes handicapées, des immigrants, des femmes, des jeunes, des personnes sourdes et malentendantes, et des organismes qui se consacrent à l'emploi, à l'éducation et à la formation professionnelle. Tous les établissements d'enseignement postsecondaires bénéficiant de fonds publics étaient représentés au forum. Un petit groupe de représentants du gouvernement ont pu y assister à titre d'observateurs.

Le lendemain matin, on a notamment assisté à un débat de panélistes représentant les étudiants, animé par M. Gerald Bashforth, vice-président, Enterprises and Development, Assiniboine Community College, suivi d'une discussion par les participants. Un autre débat de panélistes représentant cette fois-ci les établissements postsecondaires et animé par M. Nolan Reilly, professeur d'histoire à l'Université de Winnipeg, ainsi qu'une deuxième discussion par les participants étaient au programme de l'après-midi (voir la liste des panélistes à l'Annexe 3).

Après les séances des panélistes, les participants du forum ont été répartis en groupes dirigés par des facilitateurs et ont dû répondre à une série de questions. Chaque groupe a ensuite présenté ses idées à l'ensemble des participants et les cofacilitateurs ont résumé les idées et stratégies ayant fait l'objet de discussions. Le président du Conseil de l'enseignement postsecondaire a conclu la séance et fait remarquer combien il était important d'organiser un tel forum. La ministre a clos le forum en remerciant les participants de leur contribution et en offrant de poursuivre le dialogue.

Le présent rapport résume les principaux sujets qui ont été abordés au cours des discussions des participants et inclut l'évaluation des participants (voir Annexe 4).

Résumé des discussions des participants

Discussion qui a suivi le panel d'étudiants

Les participants au forum ont fait des commentaires sur les questions suivantes :

1. Selon vous, quels sont les principaux obstacles à l'éducation postsecondaire au Manitoba?

- **Financement et soutien financier** – Il faut augmenter le soutien financier pour tous les étudiants, y compris ceux des programmes Accès, et appuyer les étudiants et les programmes; améliorer les services de traduction et d'interprétation; régler la question des coûts associés au déménagement des étudiants lorsque les fonds des établissements sont limités; faciliter la transition des personnes qui perçoivent l'aide sociale; inciter les établissements à constituer des fonds d'urgence pour pouvoir répondre aux besoins des étudiants.
- **Obstacles culturels** – Il faut veiller à l'adaptation des étudiants sur le plan culturel lorsqu'ils passent d'un milieu rural à un milieu urbain ou qu'ils viennent des régions du Nord pour se rendre dans le Sud; il existe un problème de choc culturel et d'isolement lié aux attentes des familles et des communautés; il faut envisager un processus de guérison – passage de la colonisation à la décolonisation; il faut surmonter les différences entre les cultures; il faut améliorer les compétences linguistiques et la reconnaissance des titres des immigrants.
- **Obstacles géographiques** – Lorsqu'ils quittent leurs communautés d'origine, les étudiants se heurtent à un sentiment d'aliénation et d'isolement; les localités éloignées sont moins soutenues, ce qui rend difficile l'accès à l'éducation postsecondaire; il faut préparer les apprenants aux campus plus importants; il faut répondre à la demande dans les collectivités rurales et dans le Nord; les futurs étudiants ne sont pas assez informés sur les grandes universités.
- **Obstacles physiques** – Il faut améliorer l'accès des personnes qui se déplacent en fauteuils roulants; prévoir des mesures spéciales pour les personnes ayant des incapacités; offrir des services accrus de traduction et d'interprétation; prévoir, dans les établissements, des formes de soutien à l'intention des personnes ayant des incapacités; les étudiants ont de la difficulté à obtenir de l'aide dans les établissements.
- **Obstacles linguistiques** – Il faut appuyer l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde (ALS); il n'y a pas assez de soutien dans le domaine linguistique et celui qui est accordé aux programmes d'ALS est insuffisant; il

faut que les interprètes connaissent la discipline; il faut rendre accessibles les services de consultation linguistique.

- **Obstacles personnels et sociaux** – Les étudiants sont craintifs et leur estime de soi, leur identité personnelle et leur confiance en soi sont fragiles; on constate un manque de soutien de la part des familles et des pairs; il faut trouver l'équilibre entre les études et la maison; il n'y a pas assez de modèles de comportement; il y a des difficultés en ce qui concerne l'âge des étudiants et leurs responsabilités familiales; les familles doivent encourager leurs enfants.
- **Obstacles scolaires** – Sur le plan scolaire, les étudiants ne sont pas préparés pour les exigences de l'éducation postsecondaire – il leur faut des séances de tutorat; ils manquent d'objectifs professionnels – ne sont pas conscients des possibilités; ils sont mal préparés pour faire des choix de carrière (compétences en mathématiques et en sciences); transition et remédiation sont nécessaires; les élèves des écoles secondaires manquent d'informations appropriées et pertinentes; une intervention précoce facilitera la transition.
- **Obstacles liés aux établissements et aux programmes** – Il faut éduquer le personnel enseignant; il existe bien des programmes mais pas de coordination; il y a des problèmes de compréhension avec les chargés de cours, et le personnel est épuisé; à l'université, certains chargés de cours ne sont pas informés ou sensibles sur le plan culturel; il n'existe pas de service de consultation dans ce domaine; le soutien à l'éducation à distance est insuffisant; il faut prévoir des critères ou des cours préalables pour les étudiants qui ne font pas des études suivies; il faut un soutien communautaire et par cohorte dans tous les établissements; il faut étudier les possibilités de mentorat dans le cadre du programme CUB – qui choisit les étudiants; il faut augmenter les inscriptions aux programmes Accès.
- **Obstacles liés à l'information et à la communication** – Le manque d'information est réel; les professionnels ne semblent pas être informés; il y a un manque de connaissance des programmes Accès et des options possibles dans les collèges et les écoles professionnelles; il est important d'encourager les étudiants à participer à la diffusion de l'information sur les questions d'accès; il est important que les intervenants communiquent.
- **Obstacles gouvernementaux** – Il faut examiner les politiques d'aide sociale – il y a un manque de soutien; il existe d'« énormes » problèmes avec les autorités chargées de l'aide sociale et il y a un manque de communication entre ces autorités et le milieu de l'éducation; le processus et la paperasserie associés à la demande de financement sont un obstacle; le système n'est pas vraiment « convivial »; il faut simplifier les formulaires à remplir; la

bureaucratie est trop lourde; il faut tenir compte des autorités fédérales et provinciales.

- **Obstacles liés à la société** – Il faut que l'attitude du public change; il existe un problème de racisme; le territorialisme empêche les partenariats; il n'y a pas assez de groupes de soutien; il faut être à l'écoute de la communauté des apprenants.

2. Quelles sont les stratégies qui semblent efficaces en matière d'accessibilité?

- **Évaluation et reconnaissance des acquis (ÉRA)** – L'ÉRA peut réduire le temps de formation pour les personnes qui ont un travail; elle permet de reconnaître les connaissances acquises par d'autres moyens.
- **Éducation à distance et Campus Manitoba** – L'éducation à distance permet d'offrir des programmes dans des régions éloignées: elle permet également aux étudiants de rester dans leur collectivité.
- **Programmes communautaires** – Même si on en reconnaît les effets positifs, il faut continuer à s'orienter vers l'éducation communautaire, y compris les métiers, les programmes par roulement; il est important d'offrir les programmes dans les collectivités éloignées et d'établir dans le Nord des centres régionaux pour les collèges; ces programmes créent un milieu d'apprentissage rassurant; ils facilitent les premières étapes et font le lien avec l'éducation postsecondaire (système d'escalier).
- **Partenariats et liens** – Il existe des liens véritables entre les organisations qui se vouent à l'éducation et les organismes communautaires (les Centres d'apprentissage pour adultes font preuve de collaboration); il existe également des liens entre les collèges communautaires et les écoles secondaires.
- **Systèmes de soutien existants** – Il existe des modèles de comportement, des groupes et modèles à plus petite échelle, et des groupes de soutien par les pairs; on peut compter sur les conseillers de l'aide aux étudiants; des services de tutorat et de mentorat sont offerts; l'attention et les conseils sont personnalisés; les services sont individualisés; dans les établissements, l'atmosphère est bienveillante et respectueuse.
- **Ressources** – Les Centres d'apprentissage pour adultes ont bénéficié de fonds; on a offert une aide aux étudiants ayant des besoins spéciaux et amélioré le système d'aide aux étudiants.

- **Programmes Accès** – Le nombre de places a augmenté; les programmes actuels bénéficient de plusieurs formes de soutien (social, économique, pairs); les programmes Accès sont bien implantés au Manitoba.
- **Autres modèles et programmes** – Exemples : apprentissage regroupé; College and University Bound Program/Career Trek; programmes du Winnipeg Education Centre; programmes de transition; plans éducatifs personnalisés; formules souples et accès multiple.

3. Quelles sont les autres stratégies qui pourraient faire échec aux obstacles permanents?

- **Développement personnel et perfectionnement professionnel** – Il faut augmenter les possibilités de mentorat, de tutorat, d'imitation de rôles, de développement personnel; il faut veiller à renforcer l'estime de soi, à acquérir des habiletés de base; les conseillers d'orientation professionnelle doivent travailler avec les étudiants; il faut conseiller les élèves des écoles présecondaires et secondaires; ceux-ci ont besoin de communiquer avec quelqu'un qui comprend leur cheminement.
- **Dialogue et communication** – Il faut davantage sensibiliser le personnel des établissements à la diversité; il faut communiquer davantage avec les groupes communautaires; il faut que le personnel soit plus informé; il faut améliorer les services d'extension, la façon dont nous diffusons notre message dans la collectivité; les bénéficiaires de l'aide sociale ne sont pas suffisamment informés en matière d'éducation et de financement; il faut améliorer le dialogue entre les autorités chargées de l'aide sociale et le milieu de l'éducation.
- **Programmes et formation professionnelle** – Il faut offrir davantage de programmes à l'échelle communautaire; prévoir des horaires souples; étendre les services d'éducation à distance; accroître la prestation interactive et en ligne des programmes; augmenter les programmes du genre CUB et Career-Trek; prévoir de nouvelles technologies pour les personnes sourdes; étendre les programmes de transition communautaires pour répondre aux exigences de l'éducation postsecondaire; faciliter l'accès aux programmes et aux carrières; prévoir une formation obligatoire en matière d'accessibilité dans le cadre des activités de perfectionnement professionnel.
- **Ressources** – Il faut coordonner les sources de financement (à l'échelle de la province, y compris le financement des bandes); augmenter le financement, le personnel et les locaux; améliorer l'affectation des ressources pour éviter le double emploi; mieux utiliser les locaux des écoles secondaires et la technologie pour répondre (dans les régions rurales) aux besoins des

centres d'apprentissage pour adultes; engager des spécialistes chargés d'enseigner les questions touchant les différences culturelles; augmenter le nombre de garderies et de centres d'accueil pour offrir des lieux de rencontre informels.

- **Augmentation du nombre d'enseignants et d'étudiants autochtones** – Il faut faire participer un plus grand nombre d'enseignants autochtones au processus budgétaire – rechercher activement des enseignants autochtones, établir un collège universitaire du Nord; augmenter le nombre d'étudiants autochtones dans le programme de baccalauréat en éducation pour accroître le nombre d'enseignants autochtones.
- **ÉRA et stratégies de maintien des effectifs** – Il faut mieux articuler les programmes, favoriser le transfert de crédits et la double reconnaissance des crédits; élaborer un guide sur le transfert des crédits; rendre le système plus souple et mettre l'accent sur le maintien des effectifs parmi les étudiants.

4. Si le but est d'améliorer l'accessibilité de l'éducation postsecondaire, que pouvons-nous faire maintenant pour apporter des changements positifs :

a) Immédiatement

- **Améliorer les partenariats et la coordination des services** – Il faut que les établissements d'enseignement postsecondaires et les écoles secondaires collaborent plus étroitement pour expliquer aux étudiants les options qui sont à leur disposition; les établissements doivent se concerter; il faut coordonner davantage les services existants.
- **Accroître la sensibilisation et les services d'extension** – Il faut informer le public au sujet des liens qui existent entre l'éducation et les bienfaits socio-économiques; diffuser l'information dans les collectivités en ce qui concerne l'éducation postsecondaire; disséminer davantage l'information parmi le personnel et les étudiants dans les établissements.
- **Définir, étendre et promouvoir les programmes Accès** – Il faut trouver et promouvoir les modèles qui donnent de bons résultats; étendre et améliorer les programmes sur les plans qualitatif et quantitatif; augmenter le financement destiné aux programmes Accès; élargir les programmes aux immigrants – fournir de l'aide aux étudiants d'ALS, étendre les programmes d'études supérieures; inclure la formation en apprentissage et la formation professionnelle dans l'éducation postsecondaire.

- **Améliorer les services de soutien** – Il faut augmenter les programmes de soutien par les pairs et le tutorat; prévoir une formule de mentorat visant l’encouragement, le bien-être et le développement personnel et scolaire; il faut modifier les attitudes et les méthodes; faire l’évaluation individuelle des besoins en matière de compétence culturelle pour s’assurer que les formes de soutien appropriées sont en place; éduquer les enseignants et les conseillers.

b) D’ici un an

- **Améliorer la communication et la diffusion de l’information** – Il faut diffuser l’information au personnel enseignant et aux élèves des écoles présecondaires, des écoles secondaires et des établissements postsecondaires; informer les enseignants dans le cadre de leurs activités de perfectionnement professionnel, par ex. : SAG; inclure cet élément dans les programmes d’études.
- **Augmenter le financement, les ressources et la formation** – Il faut augmenter le financement destiné aux programmes de transition qui mènent à l’éducation postsecondaire; inclure les questions d’accessibilité dans la formation et le mandat des enseignants pour qu’elles fassent partie intégrante de l’enseignement; augmenter le nombre d’enseignants de mathématiques et de sciences au niveau secondaire.
- **Programmes** – Il faut prévoir des mesures d’incitation qui favorisent l’accès à l’éducation postsecondaire; « accélérer » les programmes en tenant compte de l’offre et de la demande; élaborer un programme exhaustif de mentorat relatif aux carrières; prévoir un système plus progressif; inclure les questions d’éducation touchant les Autochtones et les personnes handicapées dans la formation des futurs enseignants.
- **Besoin de soutien** – Il est nécessaire de trouver des modèles de comportement et de veiller à l’équité en matière d’emploi; il faut qu’à un haut niveau, les autorités fassent preuve de leadership; il faut établir davantage de partenariats entre les responsables de la formation en milieu communautaire et les établissements postsecondaires; il faut accroître l’engagement (fédéral et provincial).

c) D’ici trois ans

- **Examiner les politiques existantes** – Il faut remédier aux problèmes d’autorité et aux obstacles de nature sociale et économique dans le système d’éducation; rendre l’accessibilité physique obligatoire pour que l’ensemble

du système soit accessible; changer la structure de financement (financement des bandes, emprunts plus facilement accessibles);

- **Améliorer la planification à long terme** – Il faut mettre l'accent sur les besoins à venir plutôt que sur les besoins actuels; faire preuve d'innovation à grande échelle; renforcer les partenariats entre les établissements postsecondaires; demander à l'industrie d'aider à préparer les étudiants au monde du travail.
- **Mettre l'accent sur les programmes d'études et sur les étudiants** – Il faut changer les programmes d'études pour qu'ils touchent une plus grande variété d'apprenants; offrir des programmes d'études postsecondaires dans les régions du Nord; renforcer le niveau scolaire, l'estime de soi, l'identité culturelle des étudiants, en particulier des Autochtones, au moyen d'une formation en milieu communautaire.

5. Comment expliquer que l'amélioration de l'accessibilité profite à tout le monde?

Au cours de la discussion portant sur la façon dont on peut expliquer que l'amélioration de l'accessibilité profite à tout le monde, les participants ont mentionné l'investissement dans le développement humain et personnel, et dans la qualité de vie. Ils ont également fait état de la contribution au développement communautaire et à la justice sociale, et de la nécessité absolue d'éduquer et de former les Autochtones. Ils ont également évoqué le besoin de travailleurs qualifiés pour répondre aux besoins du marché du travail. L'investissement dans l'éducation était aussi considéré comme un investissement dans l'avenir.

6. Qu'est-ce que cela signifie pour les groupes communautaires?

Les participants ont signalé combien il est important d'établir des partenariats avec les autres organisations communautaires et avec les établissements postsecondaires. Comme l'a souligné l'un d'entre eux, qui dit manque de coordination dit inefficacité des programmes. On a également fait remarquer que l'amélioration du dialogue et de la consultation contribueront à une plus grande sensibilisation. Certains participants ont mentionné d'autres implications, notamment : la réduction des craintes, la nécessité de faire appel à diverses ressources, l'élimination du territorialisme et du double emploi, et la nécessité de « briser le cycle ».

Discussion qui a suivi le panel des représentants d'établissements

1. Qu'est-ce que les établissements ont fait pour améliorer l'accessibilité?

- **Ils ont établi des liens avec la collectivité** – Les établissements ont élaborés des programmes communautaires; ils ont conclu des partenariats avec les collectivités; ils ont également établi des liens avec les groupes communautaires pour inciter les élèves à poursuivre leurs études au niveau postsecondaire; un modèle de partenariat s'est formé entre le milieu de l'éducation et l'industrie.
- **Ils ont établi des programmes et des services particuliers** – Ils ont offert davantage de cours de formation professionnelle regroupée, de programmes et de services pour personnes handicapées, de programmes d'éducation à distance, de programmes de transition, de programmes pour les aînés, de programmes adaptés au travail et de programmes d'alternance études-travail; ils ont analysé la question du maintien des effectifs pour savoir pourquoi les gens abandonnaient leurs études; ils ont offert des services de tutorat, étendu l'ÉRA et favorisé le transfert de crédits; de plus, ils ont augmenté le nombre de conseillers pour les étudiants handicapés et pour les étudiants autochtones.

2. Qu'est-ce que les établissements peuvent encore faire dans la limite de leurs budgets pour améliorer l'accessibilité?

- **Soutenir davantage les étudiants, notamment sur le plan social** – prendre des mesures pour les étudiants ayant des besoins spéciaux; prévoir des formules de mentorat pour les enseignants et pour les étudiants; soutenir davantage les étudiants sur le plan social, par ex. aider les étudiants handicapés à trouver des moyens de transport; aider les nouveaux étudiants à réussir; aider les étudiants lorsqu'ils quittent l'établissement; élaborer un programme plus complet en matière de consultation; s'efforcer de faire participer les étudiants immigrants à la vie scolaire.
- **Programmes et politiques** – prévoir des cours avec un plus grand nombre d'heures (et des séances de tutorat) sans frais supplémentaires pour les étudiants; réviser les programmes en offrant des possibilités de formation en milieu de travail; prévoir davantage de programmes favorisant la progression professionnelle, de programmes conjoints et de programmes pour les aînés; faire preuve d'une plus grande souplesse (les programmes devraient tenir compte des besoins des personnes intéressées et non pas des conventions collectives); faire en sorte que les études autochtones fassent partie des

matières enseignables dans les programmes d'éducation; apporter des changements aux politiques et les mettre en oeuvre pour assurer l'accessibilité des personnes handicapées sur les plans physique et social, et sur le plan de l'apprentissage.

- **Personnel** – soutenir le personnel enseignant (offrir une orientation socioculturelle); sensibiliser le personnel; recruter davantage parmi les groupes sous-représentés; changer l'attitude de l'école, des enseignants et du personnel; accroître le travail de sensibilisation sur le plan culturel; changer la façon de penser et éliminer les obstacles au sein des établissements.
- **Établir des partenariats communautaires** – coordonner les services existants; faire davantage comprendre les liens qui existent entre l'éducation et le marché du travail mais aussi les carrières; faire participer l'industrie; partager les ressources.

3. Est-ce que l'augmentation des inscriptions dans les établissements a eu des effets sur les initiatives concernant l'accessibilité?

- **Établissements** – il faut mettre l'accent sur les changements institutionnels étant donné l'augmentation des inscriptions parmi les groupes sous-représentés; il faut que les établissements postsecondaires fassent le nécessaire pour être accessibles; les questions d'accessibilité devraient être considérées comme une tâche essentielle.
- **Ressources** – lorsque les ressources sont mises à rude épreuve, il en est de même pour les installations et l'infrastructure; il n'y a pas assez de ressources humaines par rapport à l'accroissement des inscriptions; les établissements ont du mal à faire plus avec moins; si les inscriptions augmentent, cela ne signifie pas nécessairement que l'on augmente les fonds proportionnellement pour offrir des services de soutien supplémentaires.

4. Comment les établissements vont-ils collaborer avec les étudiants pour améliorer l'accessibilité?

- **Augmenter la participation des étudiants et miser davantage sur eux** – il faut penser en priorité à la santé et au bien-être des étudiants; il faut que les étudiants se fassent entendre, qu'ils assument eux-mêmes le travail de revendication; il faut inviter sur place les étudiants « en puissance » pour diminuer leur crainte des établissements postsecondaires; il faut que les

étudiants participent à des séances comme celles d'aujourd'hui; il faut leur donner d'autres possibilités, d'autres occasions; il faut que les établissements postsecondaires aillent recruter dans les collectivités.

- **Programmes** – il faut étendre les programmes tels que CUB, BUNTEP et PENT; élargir les programmes existants ou modifier les programmes traditionnels pour qu'ils répondent aux besoins de la société actuelle et à venir; prévoir le transfert de crédits acquis dans d'autres établissements, mieux articuler les programmes, établir des conditions d'admission communes; éliminer le « filtrage » découlant des préalables; constituer, pour chaque programme, des groupes consultatifs chargés d'évaluer les cours et les programmes d'études.
- **Établissements** – les établissements doivent être axés sur les étudiants; la prise de décisions doit se faire avec la collectivité; les étudiants doivent bénéficier d'un environnement sûr; il faut financer les établissements pour qu'ils collaborent avec les groupes communautaires.

5. Quelles sont, pour les établissements, les implications en matière de politiques?

Les participants ont mentionné qu'il était nécessaire, pour les établissements, de faire preuve de souplesse et de tenir compte des besoins individuels des étudiants, tout en accordant de la place à l'innovation et à l'expérimentation. Ils ont également répété combien il était important pour ces établissements de poursuivre le dialogue et la consultation avec les fournisseurs de services, d'aller plus loin dans ce qu'ils essaient d'accomplir, d'établir des liens avec l'industrie, de puiser dans les ressources existantes et de collaborer avec le gouvernement fédéral. De plus, ils ont donné des exemples précis de stages pratiques, de placements professionnels et de programmes d'équité en matière d'emploi et d'éducation.

Recommandations pour les prochaines étapes

1. Organiser des consultations avec les groupes communautaires pour savoir ce que, d'après eux, les programmes Accès doivent enseigner aux travailleurs qui exerceront dans leurs collectivités; autrement dit, qu'est-ce qu'un travailleur social ou un enseignant des quartiers défavorisés devrait savoir?
2. Effectuer une analyse des besoins pour les étudiants qui souhaitent participer aux programmes Accès, de façon que l'on puisse planifier la façon dont les programmes et les établissements peuvent répondre à ces besoins.
3. Revoir les programmes Accès actuels pour s'assurer qu'ils restent pertinents et qu'ils sont adaptés aux participants.
4. Chercher à établir des liens entre les programmes existants, notamment les programmes des Centres d'apprentissage pour adultes et les programmes Accès.
5. Continuer à faire pression sur les décideurs des établissements d'enseignement et des organismes de financement en ce qui concerne les besoins des étudiants des programmes Accès et la valeur de l'investissement.

Annexe 1 – Ordre du jour du forum

**R.B. Russell Vocational School – 364, avenue Dufferin, Winnipeg
(Manitoba)**

Le 7 novembre 2002 : de 19 h à 21 h

Le 8 novembre 2002 : de 8 h 30 à 16 h 30

Le jeudi 7 novembre 2002

- | | |
|---------|---|
| 18 h 45 | Inscriptions et tournée des expositions – Café et boissons rafraîchissantes |
| | Mots de bienvenue |
| 19 h 30 | – John Wiens et Kim Clare, facilitateurs |
| 19 h 40 | – Don Robertson, président, Conseil de l'enseignement postsecondaire |
| | Améliorer l'accessibilité de l'éducation postsecondaire |
| 19 h 50 | – M ^{me} Diane McGifford
Ministre de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle |
| | Présentations |
| 20 h 10 | – Fred Shore |
| 20 h 25 | – Lucille Bruce |
| 20 h 40 | – Marie Lands |
| | Clôture de la soirée |
| 20 h 55 | – John Wiens et Kim Clare, facilitateurs |

Annexe 1 – Ordre du jour du forum (suite)

**R.B. Russell Vocational School – 364, avenue Dufferin, Winnipeg
(Manitoba)**

Le 7 novembre 2002 : de 19 h à 21 h

Le 8 novembre 2002 : de 8 h 30 à 16 h 30

Le vendredi 8 novembre 2002

8 h 30	Café et boissons rafraîchissantes
8 h 45	Accueil et aperçu des activités de la journée – John Wiens et Kim Clare
8 h 55	Améliorer l'accessibilité de l'éducation postsecondaire – Louise Gordon, directrice administrative par intérim Conseil de l'enseignement postsecondaire
9 h 05	Présentation – Randy Herrmann
9 h 15	Panel d'étudiants – Gerry Bashforth, animateur
10 h 15	Pause-café
10 h 30	Groupes de discussion
11 h 30	Présentation et discussion des rapports de groupe
Midi	Dîner
13 h	Présentation – George Hickes
13 h 15	Panel des représentants d'établissements – Nolan Reilly, animateur
14 h 45	Pause-café
15 h	Groupes de discussion
15 h 45	Présentation et discussion des rapports de groupe et Résumé des travaux de la journée par les facilitateurs
16 h 15	Mots de la fin prononcés par M. Don Robertson
16 h 20	Mots de la fin prononcés par M^{me} McGifford

Annexe 2 – Biographies des conférenciers invités

Lucille Bruce – Directrice administrative du Native Women’s Transition Centre, une maison d’hébergement à long terme pour les femmes et les enfants autochtones. De par sa participation aux conseils d’administration et comités de Ikwe Widdjiitiwin, MaMawi, Wahbung Abinoonjiaag et du North End Women’s Resource Centre, M^{me} Bruce a joué un rôle fondamental dans l’élaboration de projets et d’initiatives communautaires visant à combler le manque de services pour les femmes et les enfants autochtones. Elle est également membre du conseil d’administration du Conseil de l’enseignement postsecondaire.

Randy Herrmann – Directeur de l’Engineering Access Program de l’Université du Manitoba. M. Herrmann a obtenu de cette même université son baccalauréat ès sciences avec spécialisation en géologie appliquée. Il a ensuite quitté le Manitoba pour exercer le métier d’ingénieur géotechnicien en Ontario. Après dix années en Ontario, il est revenu au Manitoba pour y occuper son poste actuel. Il est membre de la Manitoba Métis Federation.

George Hickes – Il a été le premier président de l’Assemblée législative à être élu dans la province du Manitoba le 9 novembre 1999. Avant son élection comme député provincial de la circonscription de Point Douglas lors de l’élection générale du Manitoba en 1990, M. Hickes était directeur administratif de la formation professionnelle au Bureau de formation et d’emploi de Limestone. Il a été réélu député de Point Douglas aux élections provinciales de 1995 et de 1999.

Marie Lands – C’est en 1997 qu’elle a terminé avec succès le Inner City Social Work Program du Winnipeg Education Centre et, à présent, elle est conseillère et membre du personnel enseignant. Avant d’obtenir son diplôme, elle travaillait comme gestionnaire de cas pour New Directions à Winnipeg, et comme intervenante de première ligne pour les services à l’enfant et à la famille dans le nord-ouest de l’Ontario. Elle a également occupé le poste de secrétaire administrative de l’Enquête publique sur l’administration de la justice et les peuples autochtones avant de s’inscrire comme étudiante au Inner City Social Work Program.

Fred Shore – Il est devenu directeur du bureau de l’accessibilité de l’Université du Manitoba, le 1^{er} juillet 2002, après avoir été pendant de nombreuses années membre du University of Manitoba Aboriginal Network (ABNET) et défenseur des questions autochtones sur le campus. En 1984, il a intégré le département d’études autochtones de l’université comme chargé de cours à temps partiel et, en juin 2002, il est devenu professeur adjoint au sein de ce département. Pendant plusieurs années, il a occupé le poste de chef de département et, plus récemment, il est devenu directeur du programme d’études supérieures en études autochtones.

Annexe 3 – Liste des panélistes

Panel des étudiants

Animateur : Gerry Bashforth

Panélistes :

- Elizabeth Garrow
- Kevin Orchard
- Marjorie Ramos
- Sarah Rabu
- Vanessa Bogar

Panel des représentants d'établissements

Animateur : Nolan Reilly

Panélistes :

- Judy Bartel – Assiniboine Community College
- Valerie Beckingham – Keewatin Community College
- Jim Goho – Red River College
- David Dandeneau – Collège universitaire de Saint-Boniface
- Thomas MacNeill – Université de Brandon
- Fred Shore – Université du Manitoba
- Patrick Deane – Université de Winnipeg

Annexe 4 – Évaluation et commentaires des participants

Quarante et un participants au forum représentant tous les secteurs (établissements postsecondaires, écoles secondaires, organisations communautaires, gouvernement et Conseil de l'enseignement postsecondaire) ont rempli le formulaire d'évaluation.

Ce que les participants ont préféré dans le forum

Les discussions du panel des étudiants ont été le plus souvent mentionnées. On a estimé qu'elles étaient « marquantes », « courageuses » et un « reflet de l'énorme effet positif des programmes Accès sur la vie des participants ».

Les groupes de discussion ont été l'un des autres éléments préférés du forum. Bon nombre de participants ont trouvé que les discussions en petits groupes étaient une occasion de partager et d'échanger des idées, de rencontrer des collègues et de réseauter, de s'informer sur les initiatives d'autres organisations et établissements en matière d'accès, et d'être davantage conscients des questions d'accessibilité. Les participants ont également apprécié la variété des conférenciers, des panélistes et des groupes représentés, ainsi que la présence des facilitateurs et de la ministre.

Améliorations possibles

Pour ce qui est des améliorations que l'on aurait pu apporter au forum, on a notamment suggéré de prévoir plus de temps pour les discussions en petits groupes et de mettre davantage l'accent sur des questions d'accessibilité précises et sur les groupes particulièrement visés, c.-à-d. les personnes handicapées, les nouveaux immigrants, les apprenants adultes, les mères et pères célibataires, les écoles secondaires, etc. On a également mentionné la participation d'étudiants aux groupes de discussion et une pause pendant le débat des représentants d'établissements ou l'écourtement de la séance. Certains participants ont également indiqué qu'ils souhaitaient poursuivre le dialogue, approfondir les questions ayant fait l'objet de discussions et en assurer le suivi.

Nouveautés issues du forum que l'on peut appliquer et accomplir différemment

En ce qui concerne les nouveautés issues du forum que l'on pourrait appliquer et accomplir différemment, les participants ont fait toutes sortes de suggestions, notamment les suivantes : connaissance et sensibilisation accrues en ce qui concerne la complexité des questions et des programmes d'accessibilité dans d'autres établissements, et reconnaissance du fait que, dans le domaine de

l'accessibilité, les établissements se heurtent à des questions et à des difficultés semblables.

Les participants ont également indiqué combien la communication est importante entre les établissements postsecondaires et combien il est nécessaire de collaborer et de se donner un objectif commun pour augmenter la participation des organisations communautaires dans le contexte de l'accès à l'éducation postsecondaire. Certains d'entre eux ont fait état de la nécessité d'établir des liens ou des partenariats et de coordonner les efforts pour augmenter l'accessibilité entre les organisations communautaires et les établissements.

Les participants ont également indiqué qu'il était nécessaire de concevoir des formules spéciales relativement à l'accessibilité, notamment les suivantes : adopter une approche plus globale et exhaustive ainsi qu'un plan d'évaluation et revoir les politiques actuelles dans le domaine. De même, il faudrait établir une politique d'accessibilité parmi les établissements, inclure les écoles secondaires et les étudiants dans les projets d'accès, et servir de ressource et de soutien pour les étudiants qui entament des études postsecondaires.

Certains participants ont ajouté qu'il fallait faire davantage, notamment qu'il fallait adopter des politiques et des méthodes pour éliminer les obstacles à l'accessibilité, élargir les possibilités et augmenter le financement et les ressources afin d'élaborer des projets d'amélioration de l'accessibilité.